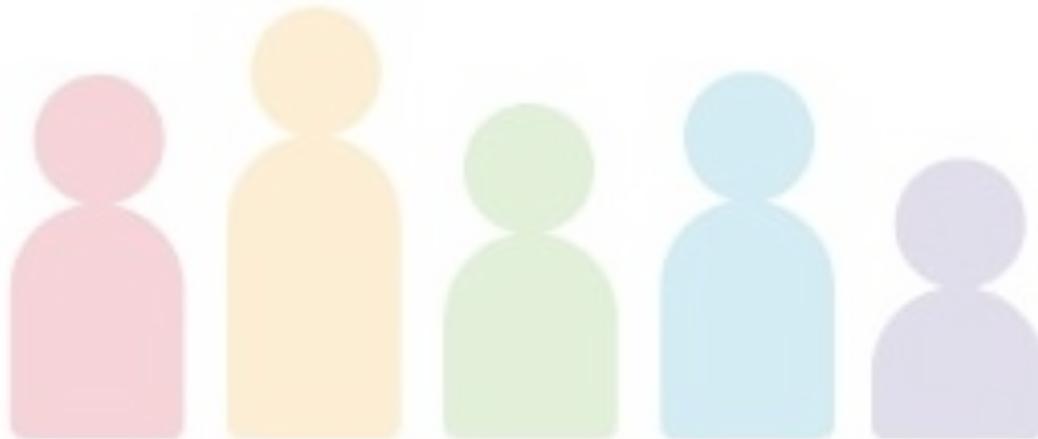




MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Réunion d'information relative à l'identification individuelle des
produits et prestations inscrits en ligne générique à la LPP
Juillet 2019



Ordre du jour

- ✓ Contexte et évolutions réglementaires récentes:
 - décret du 12 juin 2019
 - arrêté du 26 juin 2019
- ✓ La plateforme de déclaration des fabricants
- ✓ Le calendrier de mise en place
- ✓ Questions

Contexte

Article L. 165-5-1 du CSS (LFSS 2017)

- ✓ Deux types d'inscriptions pour obtention d'un remboursement pour un DM sur la LPP : en nom de marque ou en ligne générique.
- ✓ Article L. 165-5-1 du CSS = évolution des modalités de prise en charge en ligne générique.
 - A une date et dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat, et au plus tard **le 1er janvier 2020**, l'inscription par **description générique** des produits et prestations sur la liste prévue à l'article [L. 165-1](#) est subordonnée à la **détention d'un code** permettant une **identification individuelle** de chacun de ces produits et prestations et de son fabricant ou distributeur. Ces codes identifiants sont collectés par la Caisse nationale de l'assurance maladie et rendus publics sur son site internet.
 - Le décret mentionné au premier alinéa précise notamment les obligations respectives des fabricants ou distributeurs et de la caisse nationale pour l'élaboration de ces codes identifiants dans les délais requis. **Ce code est exigé** par la caisse locale d'assurance maladie compétente **en vue de la prise en charge ou du remboursement du produit ou de la prestation**.

Décret n° 2019-571 du 11 juin 2019

- ✓ « La prise en charge ou le remboursement [...] sont subordonnés à la détention par le fabricant ou le distributeur d'un code permettant l'identification individuelle de chaque produit ou prestation concernés et de son fabricant ou distributeur. »
- ✓ Prévoit la publication d'un arrêté précisant si le code individuel doit être détenu par le fabricant ou le distributeur.
 - Pour les distributeurs = distributeurs au détail : pharmacien d'officine, PSDM, professionnels réalisant des DM sur mesure
 - Pas de déclaration : identification de la structure déjà possible dans le SNIIRAM
 - Pour les fabricants : déclaration sur la plateforme nécessaire
- ✓ Précise le calendrier de déclaration et les délais d'attribution des codes.
- ✓ Prévoit que les codes soient rendus publics sur le site internet du ministère chargé de la santé et de la sécurité sociale.
- ✓ Procédure de suppression des codes en cas d'inactivité des codes.
- ✓ Définit les dates d'entrée en vigueur en fonction des titres de la LPP

Arrêté du 24 juin

- ✓ Liste les descriptions génériques de la LPP pour lesquels les fabricants doivent réaliser une déclaration individuelle.
- ✓ Arrêté rectificatif en préparation pour prendre en compte certains retours (DM titre II réalisés sur mesure, mise à jour liste titre III sur les cotyles à double mobilité)

La plateforme de déclaration

La plateforme de déclaration en LG

Comment se déclarer?

- ✓ 1. Se connecter sur la plateforme de déclaration :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/codage-lpp>
- ✓ 2. Créer son compte utilisateur
- ✓ 3. Identifier le numéro SIRET de l'entreprise
- ✓ 4. Confirmer que les informations relatives au SIRET sont les bonnes
- ✓ 5. Remplissage de la déclaration

La plateforme de déclaration en LG



demarches-simplifiees.fr



Prévisualisation de la démarche « Demande de code spécifique pour l'inscription sur la liste des produits et prestations »

le dossier

Les champs avec un astérisque (*) sont obligatoires.

Contexte

Plateforme générale de déclaration

- ▶ Sélection du code LPP concerné par la déclaration (1 dossier par code LPP)
- ▶ Déclaration des références des produits inscrits dans la ligne générique par le fabricant
- ▶ Validation du dossier par la DSS par l'envoi d'un mail de validation
- ▶ Publication de l'ensemble des codes sur le site internet du Ministère :
 - ▶ Correspondance entre codes LPP actuels et les nouveaux codes par fabricant

Le questionnaire de déclaration

Déclaration entreprise

Déclarant (contact principal) *

Monsieur Madame

Nom *

Nom

Fonction dans la société *

Fonction dans la société

E-mail *

E-mail

Numéro de téléphone *

Numéro de téléphone

Le questionnaire de déclaration

Déclaration par code LPP

Code LPP concerné par la déclaration

Si code non disponible dans la liste, taper le code dans le champ suivant

Code LPP concerné par la déclaration *

Si code disponible ci-dessus, remplir : N/A

Si code non disponible ci-dessus, taper le code LPP concerné par la demande.

Si code LPP = alphanumérique, taper le code alphanumérique.

Références commercialisées sous la description générique ci-dessus (prévoir obligatoirement une ligne par référence) *

La référence commercialisée correspond au nom du produit (Device Description) tel qu'il apparaît sur l'attestation CE du dispositif médical concerné.

Engagement de conformité *

En cochant oui, l'entreprise s'engage à respecter les conditions de prises en charge décrites dans la liste des produits et prestations remboursables prévue

Exemples avant/après

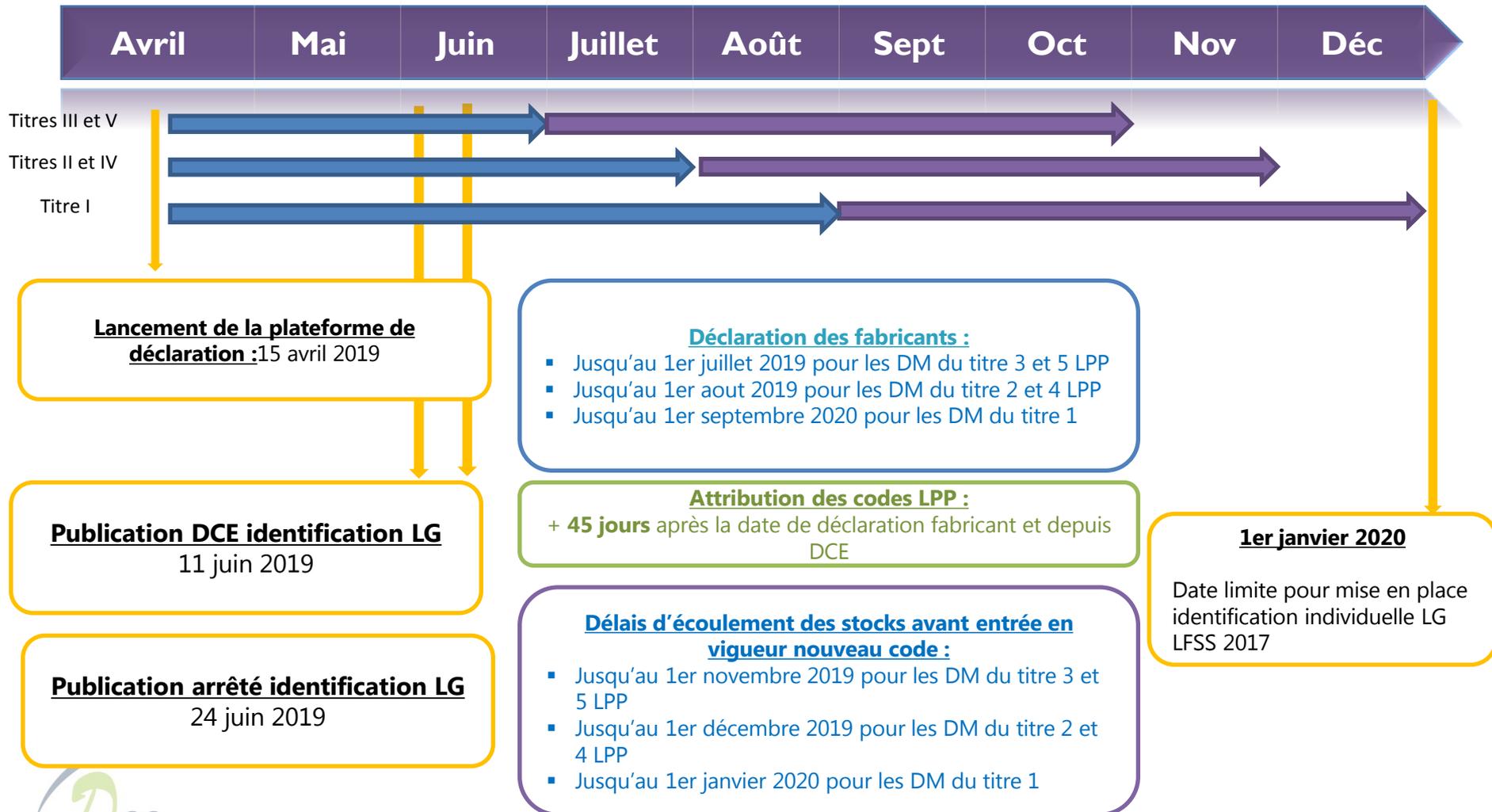
- ✓ Aujourd'hui , code LPP pour cage intersomatique ou équivalent : 3128976
- ✓ Demain : 23 fabricants déclarés
 - 23 nouveaux codes LPP

Nouveau code LPP	Nouveau libellé court
6236947	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT B.BRAUN MEDICAL
6698843	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT SPINEART
6355698	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT IMPLANET
6188209	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT PROTHEOS OUEST
6168337	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT KASIOS
6902321	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT OSD
6819616	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT EUROS
6227731	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT NEURO France
6384065	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT PROTHEOS
6668172	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT ZIMMER BIOMET
6370807	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT MEDTRONIC
6740728	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT STRYKER France
6683033	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT ADSM
6464939	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT FR RACHIS DD
6468897	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT NOVASPINE
6343932	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT SPINAXIS
6299531	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT FRADIS MEDICAL
6011688	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT BIOTECHNI
6321578	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT EUROSPINE
6760918	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT GLOBAL S
6788460	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT J&J
6263859	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT CLARIANCE
6356885	RACHIS, CAGE INTERSOMATIQUE OU EQUIVALENT MEDICREA

Calendrier

Calendrier

Mise en œuvre de l'identification individuelle par LG



Mise en œuvre de l'identification individuelle par LG

- ✓ Mise en place de réunions de suivi de septembre à décembre